



R22/16/ky

le 7 Septembre

Monsieur,

M. Paul Henri Spaak, Président de l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe, me charge de vous remercier vivement de votre lettre en date du 26 Août 1949 à laquelle vous avez bien voulu joindre un exemplaire de votre hymne dédié à tous ceux qui veulent la paix.

La question d'un chant des Nations Unies n'a pas encore été envisagée, mais le Président de l'Assemblée ne manquera pas, le cas échéant, de prendre en considération votre chant émouvant.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

ml

Service de Documentation et d'Etudes.

M. le Professeur J.L. Gaudet,  
28, quai Saint-Vincent,  
LYON.